



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 8 juillet 2024

37 élus présents (56 en exercice, 12 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau des attributions : « Approuver la participation financière de la Communauté d'Agglomération aux activités et projets correspondant aux compétences communautaires ou communales (fonctionnement et investissement), hors fonds de concours, ainsi que les conventions afférentes. »

MAISON GRAND EST EUROPE : APPROBATION DE LA CONTRIBUTION POUR L'ANNEE 2024 (524/7.5.6/1078B)

Grand Est-Europe basé à Bruxelles répond à une double vocation de représenter ses membres auprès des institutions européennes et de les informer notamment par rapport à l'accès aux programmes européens.

Pour développer davantage de synergies entre les partenaires du Grand Est sur les champs d'action stratégiques que recouvrent les appels à projets de l'Union Européenne, la structure a évolué en Groupement d'Intérêt Public en 2021.

Dans l'optique de se positionner davantage sur les programmes européens au cours des années à venir, m2A a fait le choix de faire partie des membres fondateurs aux côtés notamment de la Région Grand Est, initiatrice de la démarche.

A la création du GIP en 2021, le montant de la contribution annuelle était de 12 000 €. Au regard des coûts effectifs des activités inscrites dans la programmation annuelle de la structure en 2024, ce montant a été ramené à 9 600 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024 du service Relations internationales et transfrontalières
Chapitre 65 - article 6561 – fonction 048
Service gestionnaire et utilisateur : 524
Ligne de crédit n° 31208

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve la contribution d'un montant de 9 600 € à Grand Est-Europe,
- autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

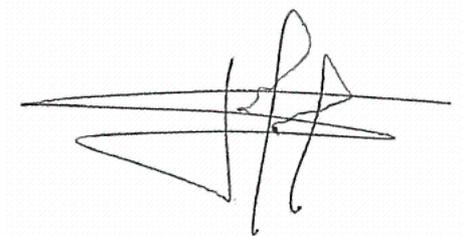
Ne prennent pas part au vote (3) : Antoine HOMÉ (représenté par Benoît BERGDOLL), Thierry NICOLAS et Laurent RICHE.
La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Schildknecht', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Jordan', with a long horizontal stroke extending to the left.

Fabian JORDAN